



### Aménagement du territoire durable : des paroles aux actes !

#### Paroles, paroles, paroles...

La **transition écologique** est sur toutes les lèvres... Il faut s'en réjouir tant l'urgence est absolue et, plus encore, faire en sorte que les actions concrétisent rapidement les paroles.

Dans son sillage, de nouvelles notions émergent, apportant au débat des sources de réflexions, des idées d'actions ou des perspectives d'avenir. Le domaine du **développement territorial durable** n'y échappe pas : résilience territoriale, upcycling, smart rural, branding territorial, urbanisme tactique... des concepts qui innovent ou parfois même font renaître d'anciennes ambitions (telle la **reconstruction du territoire sur le territoire** qui fait écho à la gestion parcimonieuse du sol, inscrite dans le SDER de 1999 et que nous défendions dès les années 80 contre les effets néfastes du modèle pavillonnaire).

Mais peu importe les mots ! Qu'ils soient catastrophistes ou plus poétiques, s'ils galvanisent nos énergies, usons et abusons-en. S'ils génèrent des actions de qualité et de bon sens, qu'elles soient stratégiques ou technologiques, ponctuelles ou collectives, continuons à en inventer !



#### Se former pour transmettre

En lien avec son programme d'actions 2019 axé tant sur **l'attractivité des cœurs de communes** que sur **la qualité paysagère, urbanistique et architecturale**, la MURLA a récemment assisté à différents colloques ou conférences évoquant ces sujets à des échelles variées mais tous reliés par le même fil rouge : la transition écologique...

Nous vous en livrons quelques bribes dans les pages intérieures de ce bulletin : réflexions, infos, ou astuces, pour nous pousser à agir sans attendre !

Bonne lecture !

#### Entre les paroles et les actes...

C'est le temps des mémorandums. Deux petites idées à glisser dans l'urne...

- Si les actions ponctuelles doivent être encouragées, mettre des projets en oeuvre à partir d'une stratégie bien conçue est un gage de succès supplémentaire. Les programmes de développement et les schémas d'aménagement en sont les outils adéquats. Mais ces documents sont souvent volumineux et parfois redondants. **Pour aider les communes à passer de la parole aux actes, nous plaillons pour des documents plus concis et plus opérationnels... moins de textes, moins de coûts et plus d'actes !**
- La prospective est un passage obligé et utile dans le cadre d'une stratégie mais c'est aussi un art délicat à travers lequel il importe de mêler diagnostic, statistiques et scénarios, sans oublier les éléments disruptifs dont on pressent l'émergence. **Pour éviter que ces exercices de prospective ne se traduisent par des solutions trop « passe-partout », n'oublions pas d'y joindre les spécificités des territoires et des dynamiques que peuvent impulser les gens qui y vivent.**

## Agir, vite et bien...

### Si nous craignons, au moins agissons...

*Certains nous prédisent le chaos à plus ou moins court terme, d'autres font confiance au génie technologique et à la croissance verte pour sauver la planète et entre ces deux extrêmes, s'intercalent de nombreux courants plus ou moins axés sur la décroissance...*

Pierre Lacroix, architecte paysagiste et chargé de missions au Centre d'Écologie Urbaine, a présenté sa vision des choses lors de la conférence « **Territoires en résilience** » organisée par la MUFA à Marche-en-Famenne, le 24 janvier dernier. L'accélération exponentielle de la population, les limites d'un système économique basé sur la croissance du PIB, les changements climatiques, l'érosion de la biodiversité, l'économie mondialisée... sont, selon lui, autant de risques mondiaux, diversifiés et surtout interconnectés qui conduiront à l'effondrement d'un système. Comment survivre et s'adapter à ce bouleversement dont les signes avant-coureurs sont déjà perceptibles ? Par la **résilience territoriale**, qui appelle à des changements profonds de comportements, allant au-delà des principes du développement durable, davantage axés sur la production collective locale.

Dans son mémoire sur les paysages résilients, Pierre Lacroix propose le développement d'un scénario sous la forme d'une bande dessinée d'anticipation. Vers une visite guidée en territoire résilient : <http://pierrelacroix.be/paysages-resilients/>



*Acheter local, éthique et solidaire, c'est déjà faire preuve de résilience... (Halle de Han à Tintigny)*

### Pour agir (en très bref) (\*)

Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face. Les nouvelles trajectoires doivent idéalement être définies et mises en oeuvre collectivement.

Différents leviers de résilience existent. Les retours d'expérience effectués par le Cerema depuis de nombreuses années ont permis de faire émerger six d'entre eux comme « un dénominateur commun » favorisant les dynamiques de résilience :

- Penser le territoire dans sa globalité
- Favoriser la coopération et la diversité des acteurs
- Encourager l'apprentissage et l'innovation
- Réduire les vulnérabilités
- Affirmer les spécificités territoriales
- Promouvoir la veille et l'anticipation

*(\*) extrait de « Territoires résilients - Six leviers d'actions pour bâtir votre stratégie » - par le Cerema (centre public de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaire – France).*



Si résilience territoriale ne rime pas avec retour en arrière, force est de constater que nombre des actions qui y contribuent signent bien le retour au bon sens : agriculture raisonnée, maraîchage biologique, solidarité locale, économie des sols et des ressources, éco-construction ou éco-quartier... autant de concepts et d'initiatives sectorielles qui renaissent du passé depuis que le développement durable est « à la mode ». Mais ce qui se réalise aujourd'hui par bribes et morceaux doit être érigé en un système complexe, transversal et collectif : la résilience se conçoit simultanément dans toutes les thématiques et à toutes les échelles de temps et de territoire...



*L'apprentissage en lien avec les ressources locales : un levier de résilience...*



## Si nous densifions, au moins revitalisons...

*La lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et des ressources est le premier des objectifs régionaux d'aménagement du territoire inscrit dans le CoDT. Il se décline transversalement dans le projet de SDT et singulièrement dans la volonté de consolider les pôles wallons comme points d'appui du développement du territoire.*

Un des enjeux liés à la réussite de cet objectif est **l'attractivité des cœurs de communes**, pour donner l'envie d'y vivre, d'y développer et d'y investir. C'est dans cette optique que la MURLA a assisté à la journée d'échanges « Du centre-bourg au bourg-centre : une question territoriale », organisée par le CAUE de Meurthe-et-Moselle à Nancy, le 7 février dernier.

La **revitalisation des centres-bourgs** doit relever au moins trois défis cruciaux : la transition écologique, la lutte contre les inégalités (sociales et territoriales) et enfin le vieillissement de la population. Au-delà des questions de l'habitat, des commerces et des espaces publics, c'est donc bien un changement de paradigme qui s'avère nécessaire. Et ce changement passera sans aucun doute par une autre manière de :

- protéger les ressources : une politique de « **ménagement du territoire** » pour préserver la fertilité des sols est aussi essentielle qu'une politique d'aménagement du territoire qui vise à en diminuer l'artificialisation ;
- gérer le foncier (par des actions innovantes de remembrement, de mutualisation, de coopération et de négociation) ;
- concevoir les stratégies d'aménagement (grâce à des schémas courageux permettant un rééquilibrage des rapports de force entre élus et promoteurs).

L'échelle d'intervention a également toute son importance : s'appuyer sur un **maillage équilibré des petites villes, bourgs et villages** et non sur les seules grandes villes a tout son sens dans une Wallonie caractérisée par son polycentrisme. Cette volonté transparait d'ailleurs dans le projet de SDT...



*Les petites villes se renouvellent progressivement, notamment grâce à la rénovation urbaine (Neufchâteau)*

### Pour agir (quelques idées inspirantes côté français)

- « Ma boutique à l'essai » : mise à disposition à court terme et à loyer modéré de cellules commerciales vacantes.
- La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : coopérative immobilière pour pallier au désintérêt des promoteurs d'investir dans certaines zones rurales.
- La co-construction : pour sortir les études des mairies et inclure les citoyens dans l'avenir de leur bourg.
- L'opération de revitalisation territoriale (ORT) : pour ouvrir les processus de revitalisation aux territoires moins densément peuplés.
- La ferme solaire : pour regrouper les panneaux solaires en un lieu et dont les bénéfices vont à l'intercommunalité.
- La ferme communale : l'acquisition de propriétés agricoles par la commune qui les loue ensuite aux agriculteurs qui n'ont pas de foncier disponible.



Et demain, tous en ville ? Une vision binaire du territoire basée davantage sur des statistiques que sur les réalités vécues pourrait aboutir à une application simpliste du principe de concentration et de densification dans les pôles : la ville aux habitants et la campagne comme espace productif et récréatif pour les citoyens... A cette caricature, préférons les quelques lignes d'introduction au colloque de Nancy : « Il aura fallu cinquante années pour mettre en oeuvre toutes les conditions nécessaires au déclin des bourgs structurants du milieu rural. Leur revitalisation nécessitera un changement de paradigme : un retour nécessaire au territoire. Ces petites villes, bâties en relation étroite avec le pays dans lequel elles sont enracinées, préfigurent les villes de demain, points d'ancrage d'une armature territoriale résiliente. »

## Si nous construisons, au moins recyclons...

*Le « Stop au béton » est un des objectifs de la Flandre et de la Wallonie à plus ou moins court terme. Au-delà du slogan, comment concilier ce défi avec les objectifs de croissance, l'expansion démographique et les besoins en logements à des coûts raisonnables ? Parmi les voies possibles, celles de la réaffectation et de l'upcycling devraient avoir de beaux jours devant elles...*

### Patrimoine et logement, une (ré)affectation utile ?

Si la réaffectation d'un bâtiment sans caractère est relativement aisée, celle d'un édifice patrimonial l'est moins car l'histoire que porte ce bâti doit être préservée tout autant que les caractéristiques qui le qualifient et le rôle structurant qu'il joue dans l'espace-rue et le paysage.

Au crédit d'une réaffectation réussie, on peut porter : l'intégration dans les principes du développement durable, la participation au développement économique d'une région, le maintien du capital culturel local, le renforcement du dynamisme et de l'attractivité d'un lieu, voire sa contribution au développement touristique...



Une ferme traditionnelle sauvée grâce à la réaffectation (mairie de Tuntange – GDL)

Que ce patrimoine soit menacé d'abandon, de démolition ou de morcellement, soumis à pression foncière ou non, les instances de la Grande Région qui sont intervenues au colloque interrégional de Beckerich (\*) ont unanimement reconnu l'utilité de réaffecter les bâtiments patrimoniaux. Dans cette optique, ils ont rappelé l'importance d'inventorier le patrimoine pour le protéger à bon escient, de mettre en place des outils de protection adaptés, d'ancrer l'évolution du patrimoine dans les enjeux d'aujourd'hui et demain (conservation intégrée), d'organiser et prendre en compte les conseils et avis d'experts, de mener les études et analyses nécessaires, de favoriser l'adhésion de la population par la sensibilisation, les incitants financiers et fiscaux, la mise en valeur des projets, l'organisation de concours...

(\*) Colloque co-organisé par RED, le Service des Sites et Monuments Nationaux du Grand-Duché de Luxembourg, la Fondation de l'Architecture et l'ASBL d'Millen le 23 novembre 2018

### L'upcycling, une seconde vie pour les anciens matériaux dans la construction

Et quand la démolition est la seule solution, que faire des déchets obtenus ? On le sait, la consommation énergétique dans l'industrie du bâtiment et dans le domaine de la construction est très importante. Une des voies pour réduire celle-ci est de se préoccuper des déchets de construction. Ceux-ci font partie, pour la plupart, de la catégorie des déchets inertes qu'il est souvent possible de revaloriser par l'upcycling. Contrairement au recyclage qui réutilise un matériau dans un autre usage avec une certaine perte de qualité ou de valeur économique, l'upcycling donne une plus-value au produit récupéré. Ce concept s'inscrit dans le cercle vertueux de l'économie circulaire avec création de nouveaux emplois à la clé. Le défi de l'upcycling est également de changer l'image des matériaux récupérés en les valorisant dans le design architectural par une intégration optimale dans le bâtiment.

« On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses déchets » (Gandhi)

(D'après la conférence organisée par Luxembourg créative à Marche-en-Famenne, le 28 janvier 2019)

### Pour agir (et voyager)

Quelques-uns des projets présentés au colloque :

- la réaffectation en logements sociaux de l'ancienne filature à Leffe (B) ;
- l'évolution – programmatique et énergétique – de la Cité radieuse de Briey (F) ;
- la reconversion en logements du château d'eau Saint-Charles à Vandoeuvre (F) ;
- la rénovation en habitation du presbytère de Mecher (L) ;
- la redynamisation du Bobinet Quartier à Trèves avec la réhabilitation d'anciens bâtiments industriels (D).



Entre préservation du patrimoine et performance énergétique des bâtiments, notre cœur ne cesse de balancer... Surtout quand il s'agit de fermes traditionnelles, « simplement » inscrites à l'inventaire régional de Wallonie et pourtant porteuses de sens historique et de qualités architecturales et urbanistiques. Il n'est pas rare aujourd'hui que ce **patrimoine rural** fasse l'objet de demande de démolition-reconstruction. Alors que des solutions moins radicales existent mais qui nécessitent de porter un regard plus global sur le bilan énergétique et d'adapter le programme de réaffectation et/ou le mode de vie au bâti existant. Améliorer la performance énergétique d'un bâtiment sans dénaturer ses qualités patrimoniales, c'est possible, de nombreuses réalisations en témoignent.

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a.s.b.l.

rue des Potiers, 304 - 6717 ATTERT  
tél.: 063/22 98 16 | fax: 063/23 22 29  
email: info@murla.be | www.murla.be

Avec le soutien de la Wallonie